

**AVIS DE PUBLICITE – MANIFESTATION D’INTERET SPONTANEE  
– MARCKH-CONV-OCCDP-01011**

**AVIS D’APPEL PUBLIC A CANDIDATURE**

**EDF HYDRO EST**

**AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE MARCKOLSHEIM**

**COMMUNE DE MARCKOLSHEIM (67390)**

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation spontanée d’intérêt d’une société sur l’occupation du domaine public hydroélectrique pour l’exercice d’une activité fauche d’herbe.

Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, EDF attribuera à l’agriculteur ayant manifesté son intérêt une convention d’occupation temporaire.

Si un candidat supplémentaire se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-dessous, EDF analysera les propositions au regard des critères mentionnés ci-dessous et attribuera une convention d’occupation temporaire au candidat ayant présenté la proposition la mieux classée.

Les candidats sont informés qu’un certain nombre de pièces devront être produites pour permettre la signature de la convention d’occupation temporaire.

**Convention d’occupation précaire et révocable du domaine public hydroélectrique**

<b>Publié le</b>	29/04/2025
<b>Durée de mise en ligne de l’avis à compter de sa publication</b>	1 mois calendaire
<b>Date limite de réception des propositions</b>	29/05/2025
<b>Objet de l’occupation</b>	Occupation du domaine public hydroélectrique – terrain agricole
<b>Lieu</b>	Commune : Marckolsheim Références cadastrales : Section 63, parcelle n°0151 Lieudit : LIMBURG Surface mise à disposition : 1 hectare
<b>Activité pouvant être exercée</b>	Fauche d’herbe
<b>Caractéristiques essentielles/particularités de l’emplacement</b>	Réserve Naturelle de Chasse et de Faune Sauvage (RNCFS)
<b>Restrictions</b>	Exploitation d’une partie de la parcelle à l’exclusion des digues du Grand Canal d’Alsace
<b>Type d’autorisation délivrée</b>	Convention d’occupation temporaire précaire et révocable, non constitutive de droits réels
<b>Conditions financières générales</b>	Occupation soumise à une redevance annuelle en application de l’article L 2125 du CG3P + frais de dossier
<b>Date de disponibilité du bien</b>	23/05/2025

<b>Durée de la COT</b>	3 ans
<b>Critères de sélection</b>	Les demandes seront analysées selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maturité du projet</li> <li>- Faisabilité du projet</li> <li>- Compatibilité du projet avec les contraintes de l'exploitation hydroélectrique</li> </ul>
<b>Négociation</b>	Non
<b>Pièces à fournir</b>	Forme juridique de la structure, extrait Kbis, numéro SIRET, coordonnées complètes
<b>Dépôt des candidatures – Modalités de transmission</b>	Lettre recommandée avec accusé de réception à :  EDF HYDRO EST A l'attention de Monsieur Romain SOUDRE 54 Avenue Robert Schuman 68100 MULHOUSE  Objet à mentionner : Candidatures MARCKH-CONV-OCCDP-01011
<b>Service à contacter pour renseignement</b>	EDF PFA A l'attention de Madame Fanny SOLOHUB 54 Avenue Robert Schuman 68100 MULHOUSE <a href="mailto:fanny.solohub@edf.fr">fanny.solohub@edf.fr</a> 06.61.00.53.66  Objet à mentionner : Candidatures MARCKH-CONV-OCCDP-01011